



## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

Séance du ..... 8 décembre 2025  
Présidence M. ..... Mme Nehla MEIER

Le Conseil communal de Denges

- vu le préavis de la Municipalité N° 8/2025 du 27 octobre 2025
- ~~eu il rapport de la commission chargée de son étude~~
- entendu le rapport de la commission des finances, ~~gestion-finances~~
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

### DÉCIDE

- a) D'approuver la modification de l'article 28 du règlement du personnel communal dont la teneur sera la suivante : « les cotisations de prévoyance professionnelle sont réparties à raison de 60% à la charge de la commune et 40% à la charge du personnel.
- b) De fixer l'entrée en vigueur de cette disposition au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Ainsi délibéré en séance du 8 décembre 2025

Extrait fait à Denges le 9 décembre 2025

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

N. Meier

La Secrétaire

F. Palpacuer

